



L'UIMM annonce la création d'une antenne Alpes-Méditerranée mais pour quels enjeux ?

Par Christopher Albano le 29/09/2016 à 08:36

L'Union des industries et métiers de la métallurgie vient d'annoncer la fusion de ses antennes Var et Provence-Alpes. Ainsi que la création d'une entité Alpes-Méditerranée. Interview avec son nouveau président Thierry Chaumont.



Intervenants IUMM Alpes-Méditerranée

Ecomnews : Pouvez-vous nous rappeler les missions principales de l'IUMM ?

Thierry Chaumont : C'est évidemment de **représenter et de défendre les entreprises de la métallurgie**. Également de faire en sorte que les métiers du secteur permettent à notre région de rayonner. Autour de cela nous avons de nombreux services proposés aux adhérents. J'en citerai deux ou trois. Nous avons un **pôle de formation des industries** basé sur Istres et qui doit compter un millier de jeunes à ce jour répartis sur ce pôle mais également dans différentes écoles du territoire régional.

Ecomnews : Pourquoi les deux chambres, celle du Var et celle de Provence-Alpes ont-elles fusionné ?

Thierry Chaumont : La fusion est une complémentarité qui va permettre de répondre à des attentes de régionalisation mise en place au niveau national, mais également pour donner plus de poids et plus d'assise à la représentativité locale.

Les industriels du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes ont plus de poids s'ils sont unis. Nous devons garder des particularités portées par les conventions collectives de chaque département. Lors de la mise en place de cette fusion, nous nous sommes évertués à ce que ces problématiques soient traitées.

Ecomnews : Techniquement cela représente quoi ? Une mutualisation des énergies ? Une fusion des équipes ?

Thierry Chaumont : Techniquement il y avait des mutualisations au travers de la plateforme juridique et du pôle de formation. Nous garderons bien sur une vitrine Alpes Méditerranée sur Toulon.

Ecomnews : D'où est venue la volonté de créer une entité plus large Alpes Méditerranée ?

Thierry Chaumont : Un certain nombre de services proposés par les différentes chambres départementales avaient déjà été régionalisés comme le pôle de formation et la plateforme juridique. Nous avons une structure régionale qui réunissait depuis quelques temps les présidents et les membres des bureaux des différentes chambres territoriales.

La fusion entre le Var, le 04 et le 13 est l'aboutissement de travaux déjà menés. On s'est tous aperçu qu'il était dommageable de ne pas avoir un poids économique. Le Var est bien représenté dans le domaine du naval et vient compléter l'ensemble des activités économiques qui existaient déjà dans les Bouches-du-Rhône.

Ca donne un poids économique sur cette nouvelle chambre, absolument indéniable. Il y a donc un travail en commun qui va nous permettre de **peser positivement encore plus vis-à-vis des collectivités**. Pour faire entendre la voix de la métallurgie.

<http://ecomnews.fr/article/6878/luimm-annonce-la-creation-dune-antenne-alpes-mediterranee-mais-pour-quels-enjeux->